

social

Châtelleraut : 1^{re} coopérative pour les jeunes

Au Québec, le concept existe depuis plus de vingt ans. Et c'est parce que Ségolène Royal y a fait un voyage en 2007 que l'idée fait son apparition dans la région Poitou-Charentes : la première Coopérative jeunesse de services a ainsi vu le jour en ce début décembre à Châtelleraut.

Elle compte sept jeunes, tous issus de l'École de la deuxième chance, et doit permettre aux 16-25 ans d'apprendre les principes de la coopérative.

Financé par la Région à hauteur de 10.000 €, le

dispositif est appuyé juridiquement sur la

coopérative d'activités et d'emploi Scopadom de

Châtelleraut, spécialisé dans les services à la personne.

Garde d'enfant, sport à domicile, entretien d'espaces

verts, onglerie... les services proposés, qui bénéficient

d'exonérations d'impôts, sont divers mais restent

anecdotiques. La CJS prendra en effet fin au 31 décembre.

« On verra ensuite si on peut l'essayer ailleurs dans la

région », avance Brigitte Tondusson. « Le but n'est pas

de faire du chiffre d'affaires. Si demain, ces jeunes choisissent

la coopérative plutôt que l'entreprise classique, on aura

gagné », estime quant à lui Alain Bouchon cogérant de

Scopadom.

L.G.

Tél. 05.49.85.44.82
ou 07.61.27.02.82.